



Nombre de Conseillers Elus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 11

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

PROCES-VERBAL

SEANCE du 18 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire et sur convocation qui leur a été adressée en date du 12 mars 2024.

Membres présents : Mme. BARTH Stéphanie, Mme. EBERSOLD Katia, M. HELLUY Martial, Mme. KIBLER Louise, M. KOERCKEL Jacques, M. MEUNIER Alain, M. MICHEL Vincent, M. OBRECHT Jean-Michel, Mme RISCH-MINKER Fabienne, M. WICK Bernard.

Membres excusés :

Membres bénéficiant d'une procuration :

Secrétaire de séance : Mme. KIBLER Louise

Secrétaire auxiliaire : Mme. ZAVAGNI Stéphanie

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Approbation du compte de gestion 2023
4. Approbation du compte administratif 2023
5. Affectation des résultats
6. Subventions aux associations 2024
7. Subventions voyages scolaires 2024 Collège d'Achenheim Paul Wernert
8. Divers

Le Maire accueille et salue les membres du conseil municipal et s'excuse pour son retard. Il ouvre la séance à 19h45.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'art. L 2212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme KIBLER Louise, en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte rendu de la séance du 29 janvier 2024.

3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Maire présente le compte de gestion 2023 établi par le Comptable du Service de Gestion Comptable de Saverne. Le résultat Global de l'exercice 2023 s'élève à **29 057,18 €** et coïncide avec l'excédent du compte administratif 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2023 et de donner décharge au Comptable du SGC Saverne pour sa gestion durant cet exercice.

4. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Après que le M. le Maire ait quitté la salle, **Monsieur WICK Bernard, premier adjoint au maire présente** la balance générale du compte administratif de l'exercice 2023, qui s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses réalisées :	166 544,35 €
Recettes réalisées :	227 275,93 €
Résultat 2023 : Excédent	60 731,58 €

Section d'Investissement

Dépenses réalisées :	65 661,42 €
Recettes réalisées	33 987,02 €
Résultat 2023 : Déficit	31 674,40 €

Soit **un résultat de l'exercice 2023** se chiffrant à :

Section de Fonctionnement :	60 731,58 €
Section d'Investissement :	- 31 674,40 €

TOTAL : **29 057,18 €**

Le compte administratif est alors soumis à l'approbation du Conseil Municipal, hors présence du Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Administratif 2023 par 10 voix pour.

5. AFFECTATION DES RESULTATS

Le maire présente le tableau récapitulatif suivant :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses (Déficit)	Recettes (Excédent)
Excédent de fonctionnement 2023		60 731,58 €
Excédent 2022 reporté :		126 552,29 €
Excédent 2022 = 146 750,43 €		
Affectation obligatoire RI 1068 = 20 198,14 €		
RESULTAT FONCTIONNEMENT CUMULE		187 283,87 €

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses (Déficit)	Recettes (Excédent)
Déficit d'investissement 2023	31 674,40 €	
Déficit 2022 reporté	20 198,14 €	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE AVANT RAR	51 872,54 €	
Restes à réaliser 2023 sur 2024	0,00 €	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE	51 872,54 €	

Il est constaté :

Un excédent de fonctionnement cumulé : **187 283,87 €**
Un déficit d'investissement cumulé : **51 872,54 €**
135 411,33 €

RESTE:

VU les explications du Maire,

Le Conseil Municipal,

- après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,
- considérant les résultats de ce dernier,
- statuant sur l'affectation du résultat,

décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

Affectation obligatoire Recettes d'investissement (RI 1068)

(A l'exécution du virement à la section d'investissement) **51 872, 54 €**

Reprise à l'excédent reporté (RF 002)

135 411,33 €

Excédent de fonctionnement reporté

Reprise Recettes d'investissement (DI 001)

Déficit d'investissement reporté **51 872,54 €**

6. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 :

Le Maire rappelle la délibération du 06 mars 2023 fixant les montants versés aux associations et propose l'attribution des montants ci-dessous, après avis de l'ensemble des membres.

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTIONS 2023	MONTANT SUBVENTIONS 2024
Dynamomes	100 €	100 €
Amicale anciens SP Handschuheim <i>(pas de versement en 2023 car manque SIRET assoc.)</i>	200 € (0,00€)	400 €
Amicale SP Ittenheim-Handschuheim <i>(pas de versement en 2023 car manque SIRET assoc.)</i>	200 € (0,00 €)	400 €
Conseil presbytéral Handschuheim-Furdenheim	300 €	300 €
Chœur de l'Eglise Handschuheim- Furdenheim	150 €	150 €
Croix Rouge	100 €	100 €
Collège d'Achenheim Paul Wernert	6€/enf / journée	6€/enf / journée
Temps libre	200 €	200 €
Ligue contre le Cancer	200 €	200 €
Orphelins de Pères Malgré Nous d'Alsace Moselle	150 €	150 €
Prévention Routière	100 €	100 €
Happy-Händschners	400 €	400 €
Caritas	100 €	100 €
Association des donneurs de sang	200 €	200 €
Association Klen Paris	0 €	0 €
Autres subventions non encore demandées <i>(Pas de sollicitation en 2023)</i>	100 € (0,00 €)	0 €
TOTAL MONTANT SUBVENTIONS (hors subvention Collège)	2 500 € (2 000 €)	2 800 €

Le maire propose de reconduire la possibilité aux associations de la commune de bénéficier d'une mise à disposition gratuite de la salle communale. Seules les associations suivantes sont concernées :

- Amicale anciens SP Handschuheim
- Amicale des SP Ittenheim-Handschuheim
- Conseil presbytéral Handschuheim-Furdenheim
- Chœur de l'Eglise Handschuheim- Furdenheim
- Association Klen Paris
- Association Temps libre
- Association Happy-Händschners
- Associations ou comités œuvrant pour l'Etablissement Français du Sang, Ligue contre le cancer

Chaque mise à disposition gratuite doit être formalisée par la signature d'une convention, annexée d'un inventaire d'entrée et de sortie de salle, avec remplacement du matériel en cas de casse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

D'attribuer les montants des subventions 2024, comme indiqués dans le tableau ci-dessus et de les inscrire au budget 2024.

De mettre à disposition gratuitement la salle communale uniquement aux associations citées ci-dessus.

De faire signer une convention à titre gracieux, annexée d'un inventaire d'entrée et de sortie de salle avec remplacement du matériel en cas de casse

7. SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES 2024 COLLEGE D'ACHENHEIM PAUL WERNERT :

Le Maire rappelle la dernière délibération du 06 mars 2023 fixant le montant de la subvention attribuée pour les voyages scolaires au Collège Paul Wernert à 6,00 euros par enfant et par journée, non versée faute d'élèves inscrits.

Il informe les Membres du Conseil Municipal qu'un seul jeune de la commune est concerné par les voyages scolaires prévus durant l'année 2024.

Il propose de réattribuer le même montant au subventionnement et présente ensuite l'état joint ci-dessous.

Elèves	Séjours	Nombre de jours	Montant
Séjour 2024			
1 élève concerné	Du 18/03 au 22/03/2024	5 journées x 6.00€	30.00 €
Attribution subvention 2024 Collège Paul Wernert			30,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le montant de la subvention attribuée au Collège d'Achenheim Paul Wernert à 30,00 € pour le voyage scolaire 2024.

8. POINTS DIVERS :

- DP 067 181 24 R0001 : isolation façade sud & remplacement porte de garage au 18 R des Vergers.
- DP 067 181 24 R0002 : installation photovoltaïque au 66 rue des Rivières.
- CU 067 181 24 R001 & DIA : vente maison GANDARD – KRAL/HUBINON.
- CU 067 181 24 R002 & DIA : vente GANDARD – LUDIG.
- PC 067 181 24 R0001 : Construction d'un carport au 53 impasse des Framboises.

- Le Maire informe du projet de Monsieur SPATZ de vente de son unité foncière (maison sur env.30 ares) à la société MUC HABITAT pour la construction d'un ensemble de 9 maisons bi familles, soit un ensemble de 18 logements dans le secteur de la rue des rivières. Tous les membres de conseil municipal s'accordent à faire le constat que ce projet n'est absolument pas approprié pour le village. Il est proposé de limiter à 3 maisons individuelles maximum supplémentaires sans démolition de l'existant, à MUC HABITAT lors du RDV en mairie du 22/03/2024.
- Le Maire informe de l'avancée du dossier du SIVU d'ACHENHEIM et informe qu'une délibération sera à prendre au prochain conseil municipal du 08 avril concernant les statuts du SIVU.
- Le Maire informe du retour du RDV avec le SDEA par rapport à la lutte des coulées de boue à Handschuheim et explique que l'un des 2 types de travaux serait prévu, à savoir un Merlon de 5m en crête de talus ou un décaissement pour la mise en place d'un chemin rural de 4m avec tranchée drainante. Il est convenu que le SDEA, qui financera ce projet, présente le scénario d'ici l'été afin que la municipalité puisse retenir le scénario souhaité (voir compte rendu SDEA du 13/03/2023)
- Le Maire transmet les remerciements de la paroisse pour la mise à disposition gracieuse de la salle Communale.
- Le Maire évoque brièvement les 2 sujets de réflexions que Louise souhaitait évoquer (concours de décoration des sapins de Noël par les habitants avec moment de convivialité & questions autour du projet de jardins partagés, suite réaménagement foncier). Il propose d'aborder ces 2 points lors d'une séance ultérieure en temps voulu.
- Le Maire rappelle la date de l'Osterputz du 23/03 à 9h avec la présence des membres du conseil.
- Enfin, le Maire aborde les différents projets de travaux et postes de dépenses d'investissement à inscrire au budget primitif du 08 avril 2024, avec réunion intermédiaire ou commission animation (projet aire de jeux)...

Récapitulatif & Réflexions des postes travaux pour le BP 2024 :

1. GRANGE ATELIER	<i>terminé</i>
2. OUTILLAGE	Divers pour travaux en régie interne
3. PROTECTION INCENDIE	<i>terminé</i>
4. VOIRIE ENTRETIEN REFECTION	- Opportunité d'enfouissement télécommunication et Eclairage public suite projet construction n°27 rue principale + réfection trottoirs. - 3 x zones relèves ordures ménagères secteur colline (<i>doc présenté</i>)
5. ECLAIRAGE PUBLIC	- Eglise/ Entrée Händsche Tilleuls/ / cimetière/ aire de jeux / Rte d'Osthoffen + peinture fûts village.
6. SIGNALISATION AU SOL	Renouvellement, amélioration, maintenance...
7. TRAVAUX ELECTRIQUES	Compteurs ES distincts mairie/logement + local technique aire de jeux.
8. CIMETIERE	Aménagement jardin des souvenirs & Cavurnes
9. TERRAIN DE JEUX	Finitions local technique + agrès loisirs <i>(commission à réunir)</i>
10. SIGNALISATION HOFNAHME	Suite et fin
11. PANNEAU D'AFFICHAGE MAIRIE	Remplacement avec système éclairé et signalétique
12. ACCESSIBILITE	Complément signalisation au sol, déplacement interphone et divers
13. EGLISE	Auvent
14. BIBLIOTHEQUE	Divers investissement
15. DIVERS	Remplacement Stores salle communale
16. RESAUX ASSAINISSEMENT	Normalement pris en charge par le SDEA (merlon)

Annexes point 3 & 4 : extrait compte de gestion & compte administratif avec explications

Annexe point 5 : affectation des résultats avec explications

Annexe point 6 : délibération subventions aux associations n-1

Annexe point 7 : courrier subvention collège d'Achenheim

Annexes point divers : - pistes de travaux et matériel d'investissement

- emplacements point de collecte des OM secteur colline

- plan terrain spatx & environnement secteur Rivière

*- mail d'information campagne de recherche des eaux claires parasites -
SDEA*

- doc d'information Fluo grand Est passage au GAZ naturel des bus

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, après un dernier tour de table, M. le Maire lève la séance à 21h00, en remerciant les conseillers de leur participation active.